ASSOCIATION
FRANÇAISE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

FUSIONNÉE AVEC

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(Fondée par Le Verrier en 1864)

Reconnues d'utilité publique

COMPTE RENDU DE LA 25ME SESSION

CARTHAGE (à Tunis)

— 1896 —

SECONDE PARTIE

NOTES ET MÉMOIRES

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE PRÊT NATIONALE

Per. 8°

11453

PARIS

AU SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION

28, rue Serpente (Hôtel des Sociétés savantes)

ET CHEZ MM. G. MASSON et Cie, LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, boulevard Saint-Germain.

1897

M. Émile RIVIÈRE

Sous-Directeur de laboratoire au Collège de France, à Paris.

LE MENHIR DE BOUSSY SAINT-ANTOINE ET NOUVELLES RECHERCHES A BRUNOY

[571 94(44-36)]

— *Séance du 4 avril 1896* —

I

L'an dernier, au Congrès de Bordeaux, j'ai communiqué à la Section d'anthropologie, entre autres travaux, une notice sur les menhirs de Brunoy (Seine-et-Oise) ; aujourd'hui j'ai l'honneur de présenter une note sur un autre mégalithe, dont j'ai constaté l'existence dans une localité voisine, à Boussy-Saint-Antoine (1), non loin de Mandres, canton de Boissy-Saint-Léger.

Ce nouveau menhir, que j'ai trouvé dans un assez bon état de conservation, est également situé sur les bords de l'Yères, sur la rive droite de cette rivière, entre deux aulnes ; il est connu aussi, comme ceux dont j'ai précédemment donné la description, sous le nom de *Pierre frite* ou *fritte*. Il est ainsi signalé dans plusieurs terriers.

Sa direction est perpendiculaire à la berge de la rivière dont les eaux baignent presque le pied du mégalithe. Sa forme est celle d'une pyramide irrégulière à quatre pans. Sa hauteur, au-dessus du sol, est de $1^m,78$. Sa plus grande épaisseur, à la base, c'est-à-dire au point où il émerge du sol, dans lequel il paraît profondément enterré, mesure 77 centimètres, tandis qu'au sommet, tronqué, elle n'est plus que de 35 centimètres. De ses quatre faces, les deux plus larges sont celle de l'ouest et celle de l'est, à peu près parallèles ; elles mesurent 38 centimètres au sommet, $1^m,10$ à la partie moyenne et $1^m,53$ à la base. La face qui regarde l'est, présente une forte dépression ou cassure au niveau du sommet. Des deux faces nord et sud, la première est plus large à la partie médiane qu'au sommet et surtout qu'à la base, laquelle est rendue plus étroite encore par une série d'effritements et de cassures. La seconde, la face sud, au contraire, tout en présentant certaines cassures, dont l'une paraît relativement assez récente, est

(1) D'aucuns disent aussi Bouchy-Saint-Antoine.

plus large en bas, où elle mesure 77 centimètres, qu'en haut, où sa largeur est de 35 centimètres, tandis qu'au milieu, elle est de 59 centimètres.

Cette face est à peu près plane, cassures exceptées, comme si elle avait été taillée, et présente, à 45 centimètres au-dessus du sol, une sorte de ressaut.

Je n'ai trouvé, dans les livres, et l'on ne connaît, m'a-t-on dit, sur le

Fig. 1.

Menhir de Boussy-Saint-Antoine (d'après une photographie de M. Mottheau).

menhir de Boussy, aucune légende. Il n'en est pas de même d'une autre pierre, probablement aussi un menhir, dont j'ai déjà dit quelques mots, l'an dernier, au Congrès de Bordeaux, dans ma Notice sur les menhirs de Brunoy. Je veux parler du mégalithe connu sous le nom de *Pas de Sainte Geneviève*, et que je n'ai pas encore pu découvrir, dans la partie de la forêt de Sénart située sur la commune d'Épinay-sous-Sénart. Fichée dans un terrain communal, que l'État revendiqua en 1845 pour l'incorporer dans

la forêt, cette pierre, un grès également, fut renversée à cette époque, jetée dans un fossé voisin et recouverte de terre.

J'espère être plus heureux, cette année, dans mes recherches, et pouvoir entreprendre avec succès les fouilles nécessaires pour la mise à découvert du mégalithe, guidé par un des plus vieux habitants de la localité qui se rappelle très bien l'avoir vu debout et croit pouvoir retrouver, sans trop de difficulté, l'endroit où il a été enterré en 1845.

Mais pour en revenir au menhir de Boussy ou Bouchy-Saint-Antoine, j'ajoute qu'il a été signalé pour la première fois, si je ne me trompe, en 1893, par M. Charles Mottheau, qui, dans ses *Essais historiques sur Brunoy*, s'exprime dans les termes suivants : « Sur le territoire de Boussy-Saint-Léger, dans les prés, près le moulin de Rocheau (1), au lieu dit la *Pierre frite*, existe debout un grès orienté comme ceux de Brunoy. Il est isolé et affecte l'air d'une borne délimitant une ancienne seigneurie. Quoi qu'il en soit, ajoute l'auteur, on ne peut nier que ce soit un menhir, l'appellation du champtier, la *Pierre frite*, l'indique assez. »

II

Dans ma notice de l'an dernier sur Brunoy (2), j'ai considéré M. le docteur Eugène Verrier comme ayant, le premier, en 1882 appelé l'attention sur les menhirs de cette localité ; j'ai omis, par suite, de signaler — ne la connaissant pas alors — la note que M. Philippe Salmon avait publiée antérieurement, en 1875, sur les mégalithes de Brunoy dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (3).

Je tiens à réparer cette omission en reproduisant textuellement, ici même, cette note de mon collègue de la Société d'anthropologie de Paris, qui indique quelques faits nouveaux, notamment la découverte, vers 1865, d'un certain nombre de haches polies sur le territoire de Brunoy.

« Brunoy, canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise) :

» Dans le parc de M. Brinquant (ancienne propriété de l'acteur Talma), sur la rive gauche de l'Yères, à 100 mètres au-dessus du pont de Brunoy, deux menhirs en grès, inclinés vers le midi : l'un, renflé vers le milieu,

(1) M. Ch. Mottheau écrit avec intention *Rocheau* et non *Rochopt*, comme on l'orthographie de nos jours, parce que dans un ancien titre de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris (1234), ce moulin porte le nom de moulin de *Rochcel*.

(2) Brunoy s'écrivait au siècle dernier *Brunoi* par un *i*, si nous en croyons le *Dictionnaire historique de la Ville de Paris et de ses environs* par Hurtaut et Magny, qui rapporte qu'il en est fait mention dès le septième siècle, dans le *Livre des Gestes* du roi Dagobert, léguant par testament « à son patron particulier, Saint-Denis, *Villam nomine Brannadum*, terre désignée dans ce testament située dans la Brie *Villam Brannate in Brigie* ».

(3) *Dictionnaire archéologique de la Gaule. Époque celtique*, Tome I, p. 206, col. 1. — Paris, Imprimerie nationale, 1875.

mesure 3 mètres de hauteur, 1m,50 de largeur et 50 centimètres d'épaisseur; l'autre est cassé.

» A 1 kilomètre environ en amont, sur la rive droite de l'Yères, dans le parc de M. Gigre et dans la petite île de Port-Mahon, quatre menhirs en grès, inclinés également vers le midi : deux sont couchés dans l'eau; des deux autres, l'un paraît ne plus avoir toute sa hauteur; l'autre mesure 3 mètres de hauteur, 1 mètre de largeur et 1m,50 d'épaisseur. Sur la face méridionale de ce dernier, une figure gravée semble représenter un dolmen: deux traits verticaux parallèles sont surmontés d'un trait horizontal. Ils sont dits dans le pays *la Femme et la Fille de Loth* (1).

» A 2 kilomètres environ encore en amont, sur la rive droite de l'Yères, un gros grès, peut-être un menhir, couché dans l'eau, proche la fontaine *Bréant* et la *Cave Gigout* (2).

» Sur le territoire de Brunoy, au nord-ouest, on remarque un *climat* (3) des *Hautes Bornes*, occupé maintenant (4) par le chemin de fer, la pépinière de la dame Pourret, le parc et la maison des héritiers Baudry; les hautes bornes auxquelles ce *climat* doit son nom ont disparu (5). »

M. Philippe Salmon ajoute que, « une partie de la forêt de Sénard étant sur le territoire de Brunoy, on doit mentionner ici le fait suivant : Il y a environ quinze ans, se sont vendues à Paris, comme provenant de la forêt de Sénard (6), une douzaine de haches en jadéite, dont trois ont été soumises par M. Damour à l'Académie des sciences, Séances des 21 et 28 août 1865. Une de ces haches est au musée de Saint-Germain : c'est une des plus belles connues de ce genre.

Dans son mémoire intitulé : *Sur la composition des haches en pierre trouvées dans les monuments celtiques et chez les tribus sauvages* (7). M. A. Damour cite, en effet, trois haches polies en jadéite, entières, trouvées dans la forêt de Sénart: l'une, très mince, couleur vert d'herbe, de structure lamellaire, pesant 464gr, 050 et dont la densité est de 3,352; elle appartient au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain en Laye; la seconde, également de couleur vert d'herbe, de structure lamellaire, fendillée, pesant 535gr, 675; sa densité est de 3,279; enfin la

(1) Ce surnom appartient en réalité aux menhirs de l'ancienne propriété Talma, et non à ceux du parc Gigre, actuellement propriété de l'État.

(2) *Gigoust* ou *Gigost*, d'après les *Anciens Aveux au Roy*, par ROGERIN DE LANNOY, du 9 janvier 1480.

(3) Synonyme de champ, quartier.

(4) Vers l'année 1875.

(5) Ces hautes bornes sont celles dont j'ai parlé l'an dernier dans ma *Notice sur les menhirs de Brunoy*, sous le titre de *Haute Borne* ou *Haulte Bourne*, et dont le plus ancien titre qui en fasse mention est l'*Aveu au Roy, par Arthur de Braye, en 1411*.

(6) On écrit aujourd'hui Sénart par un *t*.

(7) *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, année 1865, tome 61, p. 313 et 357.

troisième, beaucoup plus petite que les précédentes, de couleur gris-bleuâtre, de structure cristalline, pesant seulement 91gr, 030 et d'une densité de 3.322.

Ces deux dernières font partie des collections de M. Damour, à qui l'analyse de l'une de ces haches à donné les chiffres suivants :

Silice	0gr, 5892
Alumine.	0gr, 1898
Chaux.	0gr, 0604
Magnésie.	0gr, 0433
Oxyde ferreux.	0gr, 0098
Soude.	0gr, 1105

Je profiterai de ce que j'ai parlé ici de nouveau de Brunoy pour entrer dans quelques détails sur l'étymologie du nom de *Beausserons*, *Bosserons* et *Beaucerons*, dont la véritable dénomination serait *Boscherons* synonyme de bûcherons, nom sous lequel on désigne l'un des quartiers de cette localité. Cette dénomination lui avait été donnée autrefois par ce que ses premiers habitants avaient été des bûcherons de la forêt de Sénart, forêt attenant à ce quartier même.

Quoi qu'il en soit, voici au sujet de l'origine du nom ce que nous avons trouvé dans une notice sur *Brunoy et ses environs* (1).

« Les traditions populaires assignent pour origine au quartier des Beaucerons ou Beausserons, l'établissement d'un grand nombre d'ouvriers de la province de Beauce ou Beausse, attirés à Brunoy par les immenses travaux exécutés, vers 1720, par Paris de Montmartel, marquis de Brunoy.

» D'autres, et l'abbé Chastelin est du nombre, pensent que les premiers habitants étaient tous bûcherons et, par suite, *boscherons*. Je suis fâché, dit l'auteur de la notice sur Brunoy, d'avoir à détromper mes concitoyens ; mais le mot viendrait d'une émigration d'habitants de Paris, (quartier des Halles), éconduits de la grand'ville par les ordonnances de 1561 et 1612, renouvelées en 1661 et 1693, qui vinrent s'établir près de la forêt de Sénart.

» A Paris, au quartier des Halles, non loin de la cour des Miracles et du carrefour Guillori, existait anciennement une place dite de la Beausse, sur laquelle Jacques Dubreuil, l'auteur du *Théâtre des Antiquités de Paris*, s'exprime ainsi : « Au lieu maintenant dit le carrefour Guillori, il y avait » un pilori où l'on mettait les malfaiteurs et leur coupait quelquefois les » oreilles et en la place à présent dite du Tiroir ou Tiroer, on tirait, selon » Carrozes, les bestes ou selon quelques auteurs, cette croix qui est en cette

(1). *Brunoy et ses environs*, par A. JEANNEST-SAINT-HILAIRE, Paris, 1849.

» place fut toujours surnommée du Trayoir, depuis que la reine Brunehaut » fut tirée à quatre chevaux sous le règne de Clotaire second.

« Tout ce qui arrivait du pays de Beausse, ajoute Jeannest-Saint-Hilaire se vendait en la place où est pour l'heure une halle qu'on nomme encore de Beausse. »

Enfin aux lieux dits, dont j'ai déjà précédemment donné un certain nombre de noms, je dois ajouter celui de *Hardenys* ou *Hardonys* que l'on retrouve encore cité dans les *Aveux au Roy* par Rogerin de Lannoy, relevés dans les Archives nationales et celles de Seine-et-Oise par M. Ch. Mottheau.

Le nom de *Hardenys*, donné à une parcelle de terrain plus ou moins considérable, était celui d'une fontaine, connue plus tard sous le vocable de « Fontaine de la Corne de cerf », qui fut captée et amenée par le tragédien Talma dans un bassin, qui devait servir de lavoir public et sert encore à cet usage pour les besoins de la propriété Lot. Cette fontaine fut réunie et enclose avec le terrain attenant, dit M. Ch. Mottheau, par Talma, en l'an XIII (1).

Le premier acte dans lequel le nom de Hardenys apparaisse est l'*Aveu au Roy*, par Rogerin de Lannoy, daté du 9 janvier 1480 où l'on trouve les passages suivants (2):

Item, un autre fiet que je tiens du Roy nostre Sire à cause de son chastel et chastellenye de Corbueil a moy venu et eschu par le trépassement de feue Damoyselle Isabel de Braye ma mère et a elle venue et eschue a cause de la succession de Messire Arthus de Braye son père mon ayeul paternel (3) en son vivant seigneur dudit Brunoy en partie dont la déclaration s'en suit: . . .

. . . . . .

Item, à la fontaine Hardonys: un quartier de pré aboutissant au viel chemin par lequel on va de Brunoy a Espinel (4).

Item, en cedict lieu un arpent de pré tenant aux religieuses Abesse et couvent de Nostre-Dame d'Yerre aboutissant au viel chemin a aller de Brunoy a Espinel et d'autre bout à la rivière d'Yerre.

Item, environ 19 livres, 2 sols 4 deniers tournois de menus cens que tailles. .

. . . . . .

1ent Jehan Grimault pour demi arpent en jardin seant en *Herdonis* tenant au jardin appelé Daudelle aboutissant par un bout au chemin par lequel on va du vivier a Espinel.

Item, pour un quartier du Saulsaye seant en *Herdonys* aboutissant au chemin de la fontaine *Hardonys* (5).

(1) Voir le deuxième registre des délibérations du Conseil municipal de Brunoy du 29 nivôse an XIII.

(2). *Archives nationales*, p. 32, cte 235. *Anciens aveux au Roy* par ROGERIN DE LANNOY, Seigneur de Brunoy.

(3) M. Ch. MOTTHEAU m'a fait observer qu' « ayeul paternel » était une erreur et devait être remplacé par « ayeul maternel ».

(4) Aujourd'hui Épinay-sous-Sénart.

(5) On remarquera les différentes appellations et orthographes du lieu dit *Herdonis, Herdonys, Hardenys* et *Hardonys*.

Item, Durand Taillet, pour un jardin au dessus de la fontaine de *Herdonis*.

Monseigneur Maistre Jehan de Nanterre, procureur en parlement pour sa saulsaye seant en *Hardonys* tenant au viel chemin a aller de Brunoy a Espinel.

Les hoirs et ayant cause de feu maistre Jehan de Haultencourt pour un jardin des *Herdoys* (1) aboutissant par bas au chemin de Brunoy a Espinel.

On trouve aussi dans le papier-censier de « terre et seigneurie de Brunoy appartenant à noble homme Monseigneur Rogerin de Lannoy », — la pièce est datée de février 1489 — le passage suivant :

Assis en *Hardenys* aboutissant par bas a la rue par laquelle on va dudit Brunoy à Espinel (2).

III

Pendant la session du Congrès de Bordeaux et les jours suivants, les travaux entrepris dans les rues de Brunoy pour l'adduction des eaux de sources, captées à l'extrémité de la rue des Vallées, non loin du territoire de la commune de Mandres, ont mis à découvert, en divers endroits, des ossements humains. Tous étaient en si mauvais état, soit par suite de leur séjour dans le sol, soit du fait de la pioche des terrassiers, qu'il ne m'a pas été possible d'étudier aucun d'eux. Avec ces os, trouvés pour la plupart ou à l'extrémité de la rue du Réveillon du côté d'Yères ou sur la

Fig. 2.
Bouton mérovingien en bronze, vu sur ses deux faces.

Fig. 3.
Boucle en bronze.

place Saint-Médard, dans le voisinage de l'Église, quelques rares objets on été recueillis, parmi lesquels je citerai une sorte de bouton avec sa queue, de l'époque mérovingienne, en bronze orné de dessins en relief *(fig. 2)*, un double anneau en bronze également, mais sans aucune ornementation *(fig. 3)* qui m'ont été cédés. Ils ont été trouvés dans le sol de

(1) Le mot *Herdoys* a été mis pour *Herdonys*, la lettre *n* ayant été omise.

(2) *Archives de Seine-et-Oise.* — Série A. n° 722.

la tranchée, sur la place Saint-Médard même, à très peu de distance de la rue Montmartel, presque en face de l'Église de Brunoy, soit à une trentaine de mètres environ de la ruelle de l'Église, c'est-à-dire de l'endroit où, il y a treize ans, on avait découvert le sarcophage en plâtre, orné de dessins en relief, et la plaque mérovingienne *(fig. 4)*, plaque de ceinturon en bronze damasquiné d'argent avec boucle et ardillon, que j'ai signalés l'an dernier, et où, en 1894, de nouvelles fouilles m'avaient donné les restes de quatorze individus au moins d'âges différents (1).

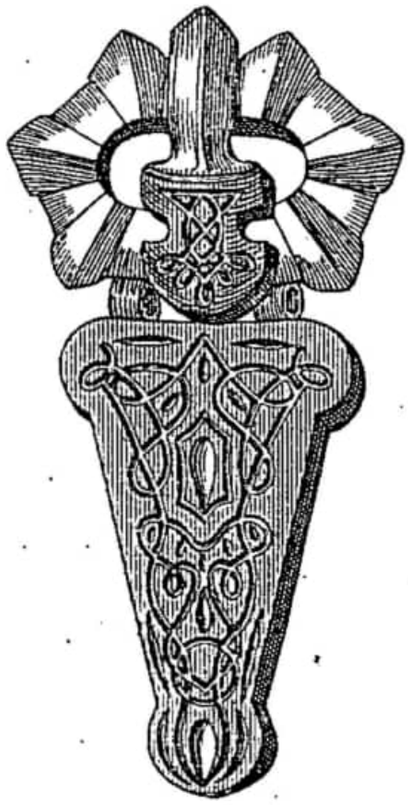

FIG. 4.

Plaque de ceinturon en bronze damasquiné d'argent, 2/3 grand. naturelle (époque mérovingienne).

Les squelettes de la place Saint-Médard, et ceux de la rue du Réveillon appartiennent-ils à la même époque que les objets mérovingiens cités plus haut ou sont-ils plus récents ? Le mauvais état dans lequel ils se trouvaient ne m'ayant pas permis d'en faire l'étude, je ne saurais me prononcer.

Ce que je puis dire, du moins pour ceux de la place Saint-Médard, c'est que le terrain où ils gisaient, était très proche, s'il n'en faisait partie, des fossés de l'ancien château seigneurial de Brunoy, qui eut à soutenir plusieurs sièges notamment en 1590, « où il fut brûlé et pillé ». Il appartenait à cette époque, si j'en crois certain *tableau chronologique des seigneurs de Brunoy de l'an 1171 à 1815*, publié en 1849 par A. Jeannest-Saint-Hilaire, alors maire de Brunoy, à « Anne des Ursins, dame en partie douairière comme veuve de Guillaume de Lannoy, usufruitière, avec le comte de Chaulnes, son second mari » (2).

(1) ÉMILE RIVIÈRE. — *Les menhirs de Brunoy.*

(2) *Brunoy et ses environs.* loc. cit.